

Les Anglaises et le service diplomatique et consulaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 480

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est elle-même une ancienne domestique, devenue plus tard ministre dans un cabinet socialiste.

Parmi les mesures législatives récentes, citons encore celles qui régissent le service de maison en Allemagne (juillet 1934) qui restent en plusieurs points en-dessous de nos contrats suisses, mais qui introduisent plusieurs articles intéressants. Ainsi les gages sont fixés d'après les barèmes de l'Office de travail du district; l'employée a le droit d'utiliser une baignoire et la possibilité de recevoir des amis, ces arrangements étant compris d'un commun accord dans l'établissement des gages. En cas d'hospitalisation de l'employée pour cause de maladie, les jours de paye seront calculés d'après les mois de service, à raison de deux jours par mois, à partir de six mois de service révolu. La prime de l'assurance maladie obligatoire est partagée entre l'employeur et l'employée. Une période d'essai de 15 jours précède l'entrée en vigueur de ce contrat.

Notons en terminant comment les bureaux de placement tendent de plus en plus à passer aux mains de l'Etat.

A. DE M.

L'estimation de la valeur économique et la rémunération éventuelle du travail de la femme dans son ménage

(Suite de la 1^{re} page.)

Glissons sur la situation faite aux femmes quand intervient un divorce, sur la pension dérisoire qui leur est allouée, si un tribunal n'estime pas « qu'elle est exposée à tomber dans le dénuement du fait de sa séparation, et « qu'en conséquence, bien qu'elle soit « innocente », légalement, il n'y a pas lieu de lui accorder aucun dédommagement! ». Le jour où l'on remettra une indemnité correspondant aux années de service ménager fourni à son mari à la femme qui, ayant donné ses forces et sa jeunesse, se voit supplantée par une autre quand elle a cessé de plaire, on n'accomplira un acte de simple justice.

Reconnaître la valeur économique du travail de la femme dans son ménage, c'est en même temps placer les deux époux sur un plan d'égalité: égalité matérielle et morale que le féminisme préconise et réclame à juste titre au nom de l'équité la plus élémentaire. Le régime de la séparation des biens est le seul vraiment juste, il faut y ajouter la clause du partage des acquêts au cours du mariage, c'est important pour l'épouse, car si c'est le mari qui apporte l'argent, c'est la femme qui le gère et par son économie contribue à l'amélioration matérielle de la situation.

Le principe de la valeur économique du travail de la femme étant admis, son estimation est chose délicate, difficile, la situation de l'un différenciant de celle de l'autre! Le niveau économique et social du ménage peut varier beaucoup, et de nombreux facteurs divers interviennent: le nombre d'enfants, l'importance du logement, les prestations exigées de la femme, la présence d'aides ou de domestiques, etc., etc.

En tenant compte de tous ces éléments, mul-

Le prix du beurre

N. D. L. R. — Le renchérissement du prix du beurre de 40 centimes par kilo a soulevé dans bien des milieux féminins, non seulement des protestations justifiées, mais encore certaines menaces d'action concertée, qui sont à noter comme symptomatiques d'un esprit nouveau parmi les ménagères. Mme Studer de Gomoens (Winterthour) s'étant faite à l'Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage, à Montreux, l'écho de ces plaintes, en demandant à celles qui revendiquent leurs droits de citoyennes de joindre leur protestation motivée à celle des ménagères et des consommatrices organisées, nous publions ci-après la lettre que vient d'adresser l'A.S.S.F. au chef du Département de l'Economie publique, de concert avec deux autres grandes Associations féminines suisses.

Lausanne et Bâle, le 27 juin 1936.

Monsieur le Conseiller fédéral Obrecht, Chef du Département fédéral de l'Economie publique, Berne.

Monsieur le Conseiller fédéral, Puisque c'est sur la femme que repose essentiellement la préoccupation d'établir dans le ménage l'équilibre entre des revenus qui diminuent constamment et des charges qui, non seulement restent très lourdes, mais encore tendent à augmenter, il est naturel que les femmes suisses suivent avec un intérêt toujours en éveil la politique fédérale actuelle à l'égard du coût de la vie, et constatent avec une inquiétude justifiée l'accroissement continu des prix de presque toutes les denrées de première nécessité. Aussi la récente augmentation du prix du beurre de 40 centimes par kilo a-t-elle créé une vive émotion dans des cercles très étendus, ceci d'autant plus que cette élévation, à une période de l'année où l'on a coutume, au contraire, de voir baisser ce prix,

types et variables, on peut admettre que la valeur du travail domestique de la femme est proportionnelle à la situation économique du ménage et que cette dernière correspond aux dépenses annuelles du dit. Ce serait donc par un pourcentage de ce budget que la valeur du travail de la femme pourrait être établie dans chaque cas. Elle pourrait l'être aussi par un pourcentage de ce que le mari donne sur son gain pour l'entretien du ménage.

Mais c'est là le côté théorique de la question; pour la résoudre, il faut savoir d'abord si le travail de la femme dans son ménage doit être rémunéré par le mari conformément aux principes énoncés ou non.

C'est une réponse affirmative que le Dr. Muret a donnée à cette question, et elle n'est que la conclusion logique de son étude. Les objections pleuvent, il y en a de réelles, mais il faut les prévoir et y faire face. Quand on s'attaque à des coutumes, à des habitudes séculaires, il faut s'attendre à une vive opposition, mais on ne saurait être bon féministe sans aller jusqu'au bout de son féminisme!

Et voici comment on pourrait prévoir l'organisation pratique de la rémunération du travail ménager:

« Participation des deux conjoints aux frais du ménage, quel que soit le régime matrimonial. La contribution du mari provient de son gain ou de tout autre revenu, celle de la femme, parfois de son gain, ou de tout

constitue en réalité une augmentation plus forte que le chiffre indiqué.

Vous comprendrez facilement dès lors, Monsieur le Conseiller fédéral, qu'une pareille mesure ait soulevé de toutes parts les plus vives protestations, car le prix global des denrées de première nécessité s'est peu à peu tellement élevé chez nous que certains achats finissent par devenir impossibles à la classe ouvrière comme à la petite bourgeoisie: nous n'avons qu'à vous rappeler ici l'augmentation du prix du sucre de 80 %, qui s'est produite il n'y a guère longtemps, celle du prix de la viande, etc. Et les limitations des possibilités d'alimentation qui découlent de ces augmentations constantes, en atteignant forcément la jeunesse, nuisent ainsi à la santé du peuple suisse. On ne comprend pas dans les milieux féminins la raison de ce constant renchérissement des denrées alimentaires de première nécessité, au lieu que ce renchérissement soit supporté par des produits de luxe, et par conséquent par ceux des milieux de notre population qui sont encore financièrement assez forts pour y faire face.

C'est en nous appuyant sur toutes les protestations qui se font énergiquement jour dans toutes les parties de la Suisse contre l'augmentation du prix du beurre, que nous prenons la liberté d'insister auprès de vous, Monsieur le Président, pour que vous vouliez bien considérer à nouveau la situation créée par cette décision. Nous représentons, qui nous sont affiliées et de membres individuels, parmi lesquels, nous devons vous le dire, on menace de faire la « grève du beurre ». Il est évident que pareille mesure serait de nature à nuire, non seulement momentanément, mais de façon durable, aux producteurs de beurre, car de nombreuses femmes qui actuellement font toute

leur cuisine au beurre, prendraient rapidement l'habitude d'utiliser d'autres produits gras, et ne reviendraient sans doute pas tout de suite à leur première méthode. D'autre part, comme les suites économiques de cette grève seraient assurément de faire augmenter la consommation de l'huile de cuisine, et que celle-ci est contingente, nos Associations sauraient faire remarquer à celles qui parlent de grève que l'épuisement des contingents d'huile de cuisine compliquerait au lieu de faciliter la lutte contre l'augmentation du prix du beurre, au moment où la production est la plus forte.

Nous savons toutes, Monsieur le Conseiller fédéral, et nous tenons à vous dire que nos Associations féminines s'en rendent parfaitement compte, les grandes difficultés contre lesquelles doit lutter votre Département de l'Economie publique. Mais nous estimons de notre devoir de vous signaler combien il est incompréhensible pour la majorité de nos concitoyennes que, alors qu'à l'étranger le prix du beurre baisse partout, alors que nous souffrons dans notre pays d'une surproduction de beurre, le prix de cette denrée ait précisément augmenté.

Vous priant de bien vouloir accorder à ce problème toute votre attention, afin d'éviter une « grève du beurre » qui serait certainement conduite jusqu'au bout avec toutes ses conséquences, comme l'a été en son temps la « grève du lait » à Bienne, nous vous prions de croire, etc.

Signé: ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ.

LIGUE SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION.

FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE MÉNAGÈRES.

ici, du temps passera encore!... Mais Paris ne s'est point construit en un jour, et ce n'est pas en quelques années non plus que nous, femmes, avons obtenu un statut un peu meilleur; creuser une idée, en rechercher les moyens d'application les plus faciles et les plus équitables, c'est ce qu'a fait le Dr. Muret. A nous maintenant de poursuivre cet effort, de voir sous quelle forme nous aurions quelques chances de lui donner corps et d'ajouter, ce faisant, un succès à ceux que nous avons déjà remportés un siècle... Ils sont quelques-uns, tout de même!

L.-H. P.

Les Anglaises et le service diplomatique et consulaire

Nos lectrices ont lu en son temps dans la grande presse la nouvelle suivant laquelle le gouvernement britannique, faisant en cela preuve d'une étonnante étroitesse d'esprit, pour un pays où l'élément féminin joue un rôle si actif, a refusé aux femmes l'accès au service diplomatique et consulaire. Les raisons de ce refus ont été analysées avec une ironie si amusante par le *Manchester Guardian*, que nous sommes sûres d'intéresser nos lectrices en leur mettant sous les yeux ces commentaires, dans la traduction qu'en donne

ministres, sûr qu'elle ne se déroberait pas plus à cette tâche qu'à tant d'autres.

Le regard énergique sous des cheveux que l'on dirait poudrés de blanc, le maintien plein d'affabilité, la voix nette, parfois mordante, elle s'impose dans toutes les assemblées politiques, sociales ou féminines, par la rigoureuse logique de son esprit, l'abondance et la sûreté de sa documentation, la concision de sa parole.

Ministre ou « Ministresse »?

Et, à ce propos, comment les désigne-t-on, ces trois femmes? et comment s'adresse-t-on à elles? Voici l'avis de La Française, le journal de Mme Brunschwig justement:

... Evidemment, on dira, en parlant de l'une d'elles, la sous-secrète d'Etat. Mais lorsqu'on s'adressera à elles, dira-t-on Mme la Ministresse? Non, ce serait affreux. Mme la Ministre? Cela ne va pas non plus. Et ces dames préfèrent que le terme adopté soit: Madame le Ministre... à l'instar de Mme le Docteur, Mme le Chirurgien, etc. Espérons que les linguistes se rallieront à cette formule!

Protocole

Paris-Midi nous révèle ainsi les graves soucis causés au protocole par la présence de femmes dans le gouvernement.

Pour la première fois, des femmes ont siégé au Parlement français. Sur le coup de 15 h, hier, au Palais-Bourbon, les trois sous-secrétaires d'Etat féminins, Mmes Brunschwig, Joliot-Curie et Suzanne Lacore, ont fait d'un pas assuré leur entrée dans l'hémicycle.

Une partie de l'assemblée se leva, mais il

n'est pas sûr que ce soit par pure galanterie. La politique était pour quelque chose dans ce geste.

La tenue de ces dames avait d'ailleurs posé pour le protocole une question délicate: nu-tête ou avec chapeau? Il est en effet convenu qu'une femme « n'est pas habillée » si elle n'a pas de couvre-chef. Finalement, il fut décidé que l'on ne ferait pas de différence entre les sous-secrétaires d'Etat féminins et les députés.

Et voilà une nouvelle victoire du féminisme!

Salaires et métiers féminins

Les récentes grèves parisiennes ont jeté un jour révélateur sur les salaires touchés par les femmes dans certains grands magasins (375 fr. à 450 fr. français par mois (75 fr. à 90 fr. suisses) avec des responsabilités de caisse) et sur certains métiers féminins. Nous citons, d'après une enquête de Mme Germaine Decaris (l'Œuvre) sur les raffineries de sucre, ce qui suit:

Il y a boulevard de la Gare, des ateliers obscurs, en contrebas, que l'on nomme « la cave ». Il y règne normalement une chaleur de 40 à 50 degrés.

Lorsque la « cuite » qui vient des étages supérieurs tombe, par une énorme canalisation, dans les wagons-moules, les hommes qui surveillent cette coulée de lave vont disent:

— Il vous descend cent degrés de chaleur dessus...

Les wagons sont roulés au démoulage. Là il y a quatre femmes par wagon. Elles retirent les tablettes des moules et les glissent dans les chariots.

Les wagons pèsent chacun 1200 kilos. Elles

les manœuvrent sur les rails, avec leur dos. Les quatre femmes doivent démouler au minimum sept à huit wagons dans l'heure.

— Les premiers temps, c'est dur. Mais elles s'y font. Il faut être brisé pour faire cela.

A peu près 4 fr. de l'heure (80 ct. suisses). Les chariots se nomment des « corbillards ».

Ce système là est le vieux système. Travail de force.

— Vous pouvez cataloguer cela comme dur. Mais avec le système moderne, c'est un travail de vitesse. Vous n'avez même pas le temps de vous mouchoir.

Plus bas encore travaillent — fonctionnent plutôt — les mouleuses. 107 lingots à la minute. En face, les « enfleuses ». La plaque s'avance pour être prise. Si l'enfleuse la manque, elle tombe et se casse.

Les enfleuses manient 20 kilos de sucre à la minute.

A la fin de la journée, elles ont eu 9.600 kg. de sucres sur les bras.

Huit heures consécutives, avec un quart d'heure de repos. Si l'enfleuse veut s'absenter une seconde durant ces huit heures, impossible. A moins qu'une mécanicienne ne la remplace. Mais la mécanicienne qui continue, de son côté, à assurer la marche de sa machine, n'est pas du « métier ». Il se produit parfois du « bourrage » à l'épave. Tout est arrêté. Chacun paie cela.

On demande un personnel de remplacement: une ou deux femmes seulement. Le droit qu'on réclame n'est même pas celui de souffler. C'est un droit plus naturel encore.

A l'emballage, l'ouvrière doit fournir 1.200 boîtes d'un kilo en une heure. Il faut que la mention imprimée sur le carton soit au milieu de la boîte, qui se forme et se remplit en même temps.

Huit sous d'amende pour chaque boîte défectueuse avec un décollage de l'impression sur le carton.

La ficelleuse ne doit pas, ne peut pas mettre plus de 30 secondes pour faire un paquet de 5 kilos.

Aux glissières, deux femmes sont seules pour expédier 100.000 kilos de sucre par jour.

Elles gagnent 4 francs 10 de l'heure (82 ct. suisses) en production maximum, les primes facultatives comprises.

Elles réclament un fixe de 5 fr. 04 (1 fr. suisse).

Parfaitement juste

Lors du récent Congrès de Lucerne de l'Union suisse des Coopératives de consommation, une seule femme, Mme P. Ryser (Bienne), dont nous avons signalé en son temps l'accession au Comité directeur de cette puissante Fédération, eut le courage d'affronter la tribune. La Coopération rendant compte de ce Congrès, fait à ce propos la remarque suivante, à laquelle nous ne pouvons que souscrire:

Après les discours des hôtes étrangers, l'arrivée d'une femme à la tribune suscite un intérêt tout spécial. Certains assistants (bien masculins, n'est-ce pas?) se penchent même de la galerie et n'arrivent pas à y croire. Ceux-là mêmes n'hésiteront pas, à l'occasion, à parler du rôle de la femme dans la coopération, mais la pratique les étourdit, la vieille méfiance des sexes revient tout de suite.

Choses d'Espagne

Une fondation féminine à Barcelone (Suite)¹

J'ai parlé des associées de l'Institut de culture de la femme.

Ce groupe est formé pour une bonne part des anciennes élèves de l'Institut, qui sont les membres actifs, et, d'autre part, de femmes habitant Barcelone; celles-ci font une demande d'admission au Conseil directeur, qui les agré ou les refuse, après un stage de trois mois. Les hommes sont agréés, mais ne jouent guère qu'un rôle de souscripteurs. Les associées sont maintenant 8.000; elles sont de deux catégories; les protectrices payent une cotisation minimum de 1 peseta par mois; les autres, suivant leur condition sociale, payent depuis 5 pesetas par an; de même que pour les élèves, les riches payent pour les pauvres, et l'inscription donne exactement les mêmes avantages à toutes.

L'Institut a organisé à leur égard différentes sections et créées de nombreuses activités. Les sections permanentes sont les suivantes: *Education et instruction* — *Bibliothèque circulante et publique* — *Religion et culte* — *Secours mutuels et prévoyance sociale* — *Relations et travail* — *Economie et approvisionnement* — *Sports et excursions* — *Cérémonies et fêtes* — *Organisation et propagande*.

Des titres aussi clairs n'ont pas besoin d'explication, mais je vous parlerai de quelques-uns de ces groupes, les plus intéressants. De la bibliothèque circulante, d'abord, puisque ce fut le noyau autour duquel se créèrent les autres sections au fur et à mesure des besoins. Elle fut ouverte en 1909 pour les ouvrières, et compte actuellement 22.000 volumes qui sont prêtés gratuitement pendant quinze jours; à leur rentrée, ils sont désinfectés et ils passent à l'atelier de reliure s'ils sont délabrés. Sur demande, les lectures sont dirigées. Et il y a des livres et des périodiques pour tous les âges, y compris l'enfance.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Des cycles de conférences sont organisées de novembre à mai sur la musique, la littérature, l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'art, les questions sociales, la puériculture, etc.; puis des visites de musées et de monuments historiques sous l'égide de guides compétents, aussi bien sur place qu'en dehors de ville et des courses régulières au Montserrat.

Il existe encore des cours du soir de tous genres, et spécialement des classes pour préparer les vendeuses; puis, à différentes heures de la journée, au choix des maîtresses de maison, on organise des cours de cuisine, où pour le prix de 25 centimes par leçon, elles peuvent assister aux démonstrations du chef, et cela sur tous les types de foyers, depuis celui de pierre du mas catalan à celui de la cuisinière électrique la plus moderne. J'ai assisté à quelques-unes de ces leçons: une maîtresse fait une démonstration orale, tandis que le chef prépare au fur et à mesure les éléments des plats qui sont mis sur le feu ou au four devant nous; au bout d'un moment, cela sent fort bon et fait bien augurer de la réussite.

La salle de thé, très jolie dans son modernisme, vous invite à vous installer dans ses confortables fauteuils; et non seulement vous pouvez déguster ce que l'on trouve dans tous les salons de thé, mais encore, à certaines heures, vous y serez accueillie par des dames de réception qui parlent des langues étrangères; suivant le jour, ce sera le castillan, le français, l'allemand ou l'anglais.

Le restaurant économique est ouvert aux passantes; vous pourrez vous y faire servir des repas sains dans un local bien aéré.

Le bureau de placement est le plus important et le mieux organisé de la ville; on y reçoit les inscriptions et les demandes d'employées de commerce, de demoiselles de magasin, d'institutrices, de professeurs, de nurses, de dames de compagnie, d'infirmières. Il est gratuit. Les candidates sont classées par profession, après avoir subi un examen d'aptitude; c'est excellent et cela empêche d'empêcher sur la spécialisation d'autrui. Ce classement a précédé celui qui crée une nouvelle loi du gouvernement espagnol qui vient d'instaurer

la carte de travail, spécifiant le métier pour lequel on s'est annoncé. L'an dernier, le bureau a placé plus de 1000 femmes et, depuis sa fondation plus de 18.500 ! Il est très bien coté par les autorités de la Municipalité et de la généralité de Catalogne qui, parfois, consultent à leur profit, les fiches si bien établies de l'Institut.

Ce n'est pas tout, encore. L'œuvre éditée différentes brochures et mêmes des livres: une revue féminine, mensuelle, illustrée, *Claror*, de grand format, sur beau papier, présentant un tirage soigné — un cours de cuisine — un calendrier scolaire donnant, d'octobre à septembre, les dates des cours et conférences, des fêtes religieuses, des auditions de chant, des concours, des vacances, etc. — un catalogue au service de l'institution — un annuaire très documenté, de quelque 100 pages, dans les deux langues celui-là sur le travail accompli.

La *Cultura* comme on l'appelle familièrement à Barcelone, n'a pas de succursales, mais 4 associations ayant le même but y sont affiliées, en Catalogne, naturellement, et c'est pour celles-là un appui certain et une cause d'excellente émulation.

A la tête de tout cela, il y a encore Mme Verdaguier qui y donne tout son temps en plus de tout son cœur. Mais elle est aidée depuis longtemps. Il existe un conseil directeur féminin dont chacun des membres préside à l'administration d'une des sections énumérées plus haut. L'automne à voix consultative.

Une œuvre aussi complète mérite notre intérêt; elle tient une place prépondérante parmi les fondations de cette ville d'un million d'habitants et elle a eu maintes occasions de prouver son utilité, son savoir-faire et sa vitalité. La fondatrice est une de ces femmes actives, dévouées, convaincantes qui possèdent la foi nécessaire pour surmonter les difficultés et, je puis le dire, elle est secondée avec ferveur.

Quand vous irez à Barcelone, visitez l'Institut; vous y serez très bien accueillie et vous sortirez émerveillée de tout ce que vous aurez vu dans cette ruhe.

H. C. CHAMPURY.

Notes de musique

Une soirée de folklore international à la Comédie (Genève).

Mme Liesbet Sanders, artiste hollandaise qui a connu déjà de grands succès à Paris et à Amsterdam, particulièrement, est venue à Genève offrir, le 18 juin, une soirée de chansons au bénéfice du Comité international pour le placement des intellectuels réfugiés.

A son art de la diction, à son intelligence et sa culture, ajoutons que Mme Sanders est polyglotte et a su recueillir, pour l'interpréter, un choix intéressant, très varié, dans le trésor du folklore de divers pays. C'est ainsi qu'elle fut successivement applaudie dans des chants populaires en anglais, en hollandais, en français, en allemand, passant des uns aux autres avec une habileté, une souplesse remarquables.

Nous avons préféré à tous le groupe final des chansons juives en yiddish, qui semble convenir plus spécialement à son tempérament, et l'avons mieux appréciée, d'une façon générale, dans les langues purement germaniques qu'en anglais et en français.

M.-L. P.

Une soirée musicale au bénéfice des œuvres arméniennes.

Ce fut un beau concert, avec un auditoire enthousiaste, que celui du 20 juin, à l'Athénée. Mais comment en eût-il été autrement?

Après une première partie, où Mmes Araxi Peyniran, Béatrice Ganz et Gergette Feuerstein, fort applaudies, la dernière surtout, jouèrent au piano du Liszt, du Debussy, de l'Albéniz, du Ravel et du Chopin, la seconde partie tout entière eut deux seuls interprètes, ensemble et tour à tour. Il suffit de les nommer pour qu'on devine l'accueil que leur fit le public et l'heure exquise qu'ils nous procurèrent: Mme Chérédjian-Charey, tantôt soliste, tantôt accompagnatrice, avait au programme deux sonates de Scarlatti, les *Mouvements perpétuels* de Poulenc, et la *Valse brillante* de Chopin. Le prof. Chérédjian, après une émouvante *Chanson arménienne*, nous donna du Schumann, du Jean Bânet, et de ces « Jacques-Dalcroze » qu'on n'entend jamais sans le désir d'un « bis »... ce que le Dr. Chérédjian sait bien et, généreusement, montra qu'il comprenait.

Est-il besoin de dire que ce fut, pour ces excellents interprètes, une vraie ovation.

M.-L. P.

coïncidence absolument fortuite, mais frappante, de l'arrivée dans ce même hôtel, le matin de ce même jour, du Négus et de sa suite! Mais si ceux et celles qui avaient accouru au Carlton dans l'espoir d'apercevoir l'impérial fugitif ont été déçus, puisqu'il est resté dans ses appartements, ceux, beaucoup plus nombreux, qui désiraient surtout entendre Mrs. Small, ont été ravis de la bonne grâce et de la vivante simplicité, avec laquelle elle évoqua les souvenirs de sa mission, faisant connaître d'abord le peuple éthiopien, ses caractéristiques, sa psychologie, ses coutumes, puis la situation si étonnamment indépendante des femmes, les lois et coutumes régissant le mariage, la situation des enfants, les efforts intelligents accomplis par elle pour créer un centre de protection de l'enfance et les résultats obtenus. Les nombreuses questions qui lui furent posées sur les écoles, l'art, la vie familiale, les coutumes domestiques prolongèrent encore cet intéressant entretien.

La séance avait débuté par une partie administrative, testement menée pour ne pas empêcher trop sur cette causerie dont chacun se faisait fête. Mme Gourd présenta un rapport nourri sur l'activité très intéressante de l'Association durant ce dernier exercice: activité féministe, qui a pu enregistrer deux succès, soit la double élection de Mme B. Richard comme juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance, et les élections des prud'hommes, et qui s'est continuée par l'accession de plusieurs femmes à des Commissions officielles, toutes démarches que notre journal a rapportées en son temps; activité éducative pour préparer les femmes à leur tâche de futures citoyennes, et qui se manifeste par les thés suffragistes mensuels, par l'organisation de cours, par la participation aux travaux du Groupement *La Femme et la Démocratie*; activité de propagande enfin, qui a pris diverses formes, et dont la plus récente est la constitution d'un groupe de jeunes. Mme Brenner présenta le rapport financier, marquant comment une sévère compression des dépenses avait réduit le déficit, mais, insistant sur la nécessité de trouver de nouveaux

membres, aussi bien pour augmenter les ressources financières que pour accroître l'importance de l'Association, et Mme Arnaudau fit un compte-rendu clair, concis et fort explicite de l'Assemblée de Montreux de l'Association suisse pour le Suffrage. Enfin, le thé, pris par petites tables sur les pelouses de la roseraie ne fut certainement pas l'acte le moins apprécié de cette charmante réunion.

A travers les Sociétés

L'Exposition des travaux au Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales. (Genève).

Ce couronnement de l'année scolaire que l'exposition de chaque début d'été constitue pour la directrice, les professeurs de travaux ménagers, de couture, de coupe d'une part, pour les élèves de l'autre, a de nouveau attiré, le 25 juin, de nombreuses amies et visiteuses dans l'accueillante villa de Champel.

L'essai des jupes fines circulaires, offrant thés, glaces, confiserie, et une variété savante et succulente des bonnes choses qui s'étaient au buffet, et qui sont leur œuvre. Leur œuvre encore, ces toilettes charmantes dans la note du jour, cette lingerie si soignée, ces patientes et impeccables reprises.

Toutes nos félicitations à celles qui dirigent et qui enseignent, comme à celles qui ont appris et profité de l'enseignement.

P.

Des voyageuses hindoues à la Maison internationale des étudiants.

Ce fut une soirée charmante que la réception du 22 juin, rue Calvin, 9, en l'honneur des déléguées à la Conférence internationale du Travail et des vingt étudiantes hindoues, de passage à Genève, avec celle qui, chaque année, fait visiter l'Europe à un autre groupe de jeunes filles des Indes, Mrs. Tatra.

Nous ne parlerons pas ici des discours prononcés et des intermèdes musicaux. Disons seulement que les nombreuses invités firent fête, — comme cela fut le cas aussi ailleurs à Genève, entre autres — à l'Union chrétienne internationale de jeunes filles, — à ces gracieuses et aimables apparitions en *sari* de toutes les couleurs, qui se trouvent être des jeunes personnes cultivées (quelques-unes avec de brillants titres universitaires), pleines d'une intelligente curiosité pour tout ce qu'on leur fait voir et entendre.

M.-L. P.

La « Rencontre neuchâteloise »...

...annoncée par le *Mouvement* à ses lecteurs s'est déroulée de la façon la plus charmante, et, espérons-le, la plus utile: l'après-midi, Mme Gourd entretenait un cercle restreint, mais ardent, pour la cause de son journal, de son travail de rédactrice, depuis ses débuts jusqu'à l'heure actuelle; travail toujours accompli avec joie, mais qui appelle l'intérêt agissant des lecteurs, et leur souci d'augmenter le nombre des abonnés. Après avoir entendu Mme Gourd, et s'être rendu compte de son labeur incessant et ingénieux, qui ne se sent prêt à la seconde? Aussi une Commission de propagande s'est-elle immédiatement constituée, à laquelle il faut souhaiter bonne chance et plein succès.

Le même soir, à l'Aula de l'Université, Mme Gourd transportait ses auditeurs dans les pays baltes: on n'apprendra rien aux lecteurs de ce journal en leur disant avec quel art la conférencière a marié, en un tout harmonieux, les renseignements géographiques, sociaux, politiques et suffragistes, aux images pittoresques et aux détails caractéristiques de ces lointains pays. Le voyage étant resté inachevé, le public ne demande qu'à le continuer jusqu'au Danube...

E. P.

Vacances à Vermala

sur TIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime pur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

GENÈVE. — L'IMPRIMERIE RICHTER

Un traitement efficace de l'économie malade

c'est celui que pratiquent les coopératives de consommation. Par leur action régulatrice sur les prix des marchandises, elles contribuent dans une large mesure à l'assainissement de l'économie, actuellement si mal en point. Les articles CO-OP, d'un prix très intéressant, bien que de qualité supérieure, remplacent avantageusement les coûteuses marques des trusts et apportent un allègement bienvenu au budget du ménage. Par la répartition de l'excédent entre les sociétaires sous forme de ristourne, ceux-ci sont intéressés personnellement à la prospérité de l'entreprise commune et leur niveau de vie s'en trouve relevé. — Il vaut certes la peine d'être coopérateur!

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES



DE CONSOMMATION (USC), BAILE

Crème fraîche et fraises

voilà le meilleur des desserts et le plus simple à préparer. Il est si exquis que tout le monde sera unanime à l'approuver.

Mais que la crème que vous achèterez porte bien la marque des

Laiteries Réunies



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Assemblée générale des plus récentes que celle de l'Association genevoise pour le suffrage, tenue le 27 juin après-midi, d'abord sous les ombrages du Carlton-Hôtel, ensuite, dans l'un des confortables salons, des grandes salles duquel la vue plane sur le panorama du lac et des montagnes. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la participation a été nombreuse au delà de toute attente — stimulée par l'annonce d'une causerie de toute première actualité de Mme F. Small, déléguée de l'Union Internationale de Secours aux Enfants sur les impressions de son récent voyage en Ethiopie; et aussi, il faut le croire, par la